

## **Côte d'Ivoire : déclaration du Haut Représentant au nom de l'Union européenne sur l'élection présidentielle du 31 octobre 2020**

Dans le cadre du processus électoral en cours, l'Union européenne (UE) rappelle son attachement aux principes d'inclusivité, de liberté d'expression, de transparence, de respect de l'Etat de droit et des éventuels mécanismes indépendants d'observation, nécessaires pour assurer un scrutin aux résultats crédibles et acceptés par tous.

L'UE déplore les violences et affrontements survenus ces dernières semaines, qui ont fait plusieurs victimes, et appelle les autorités à mener des enquêtes afin d'en poursuivre les auteurs. Elle appelle également au respect des libertés publiques, notamment le droit pour chaque citoyen de manifester pacifiquement, dans le cadre prévu par la loi, sans être inquiété, et d'exprimer des opinions politiques sans être arrêté ou emprisonné.

L'UE prend acte de la décision du Conseil constitutionnel, ce 14 septembre, relative aux candidatures retenues pour l'élection présidentielle. S'il ne lui revient pas de se prononcer à ce sujet, l'UE rappelle qu'il est de la responsabilité première des autorités et institutions ivoiriennes compétentes de garantir un processus électoral impartial, transparent, inclusif et équitable, emportant l'adhésion des citoyens. Elle note les différentes procédures ouvertes auprès de la Cour Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (CADHP) relativement au processus électoral et rappelle son attachement au respect de la justice internationale.

L'UE appelle l'ensemble de la classe politique et de la société civile, ainsi que les administrations concernées, à dialoguer et à s'engager de manière responsable, constructive et pacifique et faire en sorte que ce processus électoral puisse consolider durablement la réconciliation entre tous les Ivoiriens. Elle encourage aussi les autorités à prendre l'initiative pour contribuer à cet apaisement du climat politique.

En tant que partenaire historique de la Côte d'Ivoire, l'UE continuera à accompagner et soutenir le pays dans ce processus, avec tous les acteurs concernés.

**Press office - General Secretariat of the Council**

Rue de la Loi 175 - B-1048 BRUSSELS - Tel.: +32 (0)2 281 6319

[press@consilium.europa.eu](mailto:press@consilium.europa.eu) - [www.consilium.europa.eu/press](http://www.consilium.europa.eu/press)